



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-12, L 2121-14 et L 2121-17  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**Lundi 2 décembre 2024 à 20 heures 00**  
**Salle du Conseil Municipal - 2 rue du Docteur Roux**

### **ORDRE DU JOUR :**

PV du 19/09/2024 soumis à l'approbation

### **Délibérations :**

1. Autorisation de mandatement avant l'adoption du budget 2025 pour les dépenses d'investissement du budget ville
2. Admission en non-valeur au titre de l'exercice 2024
3. Convention de groupement de commandes de prestations de transport scolaire – Desserte du centre aquatique intercommunal
4. Demande de subvention auprès à la Région Ile-de-France dans le cadre de l'extension du bâti du complexe sportif Ponthieu
5. Demande de subvention auprès des services de l'Etat dans le cadre des travaux du bâti du complexe sportif Ponthieu
6. Demande de subvention auprès de Val d'Europe Agglomération dans le cadre des terrains de football et du boulodrome du complexe sportif Ponthieu
7. Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) pour les agents de la police municipale
8. Modification du tableau des effectifs
9. Participation de la commune à la protection sociale complémentaire des agents titulaires et contractuels
10. Convention pour le développement de la Musique Classique sur Val d'Europe Agglomération via ExcellArt
11. Approbation du rapport d'activité de Val d'Europe Agglomération pour l'année 2023
12. Décision modificative N°2 Budget ville

Fait à Montry, le 20 novembre 2024

Le Maire

Françoise SCHMIT

